

## LES PARTENAIRES

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** (CAUE 47) est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, formation, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

Tél.: 05 53 48 46 72 - Courriel : [secretariat@caue47.com](mailto:secretariat@caue47.com) - Site : [www.caue47.com](http://www.caue47.com)

**Le Conseil général de Lot-et-Garonne**, à travers sa politique de préservation du patrimoine, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé au titre des Monuments Historiques ou non protégé. Un régime d'aide en faveur du patrimoine non protégé permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis la création de ce dispositif, près de 400 projets de restauration ont été soutenus par le Conseil général, participant ainsi à la mise en valeur des richesses patrimoniales de notre département.

Tél.: 05 53 69 40 39 - Courriel : [nagasc@cg47.fr](mailto:nagasc@cg47.fr) - Site : [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)

**La Fondation du Patrimoine** est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de promouvoir la connaissance, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Elle contribue ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**architecte des bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de démolition et de restauration des parties disparues au cours du temps. Le CAUE 47 accueille le siège de la délégation départementale, représentée par son délégué : Jean Jacques Carle.

Site : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne** est un service déconcentré de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Communication, placé sous l'autorité du Préfet. Il assure avec le concours de toute l'équipe des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans le domaine des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés.

Tél.: 05 53 47 08 42 - Courriel : [sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr](mailto:sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr)

Site : [www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr)



## CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 15 JUIN 2013

SITE N°3 : RECONVERSION D'UN SÉCHOIR A TABAC EN MAISON D'HABITATION  
(COMMUNE DE MEILHAN-SUR-GARONNE - LIEU DIT FRANCVILLE)



**NATURE DU PROJET :** Reconversion en habitation d'un séchoir à tabac - édifice emblématique d'une évolution de l'agriculture dans la région de la Garonne à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle - l'objectif étant de sauvegarder son architecture caractéristique. Le projet s'est donné comme contrainte de respecter strictement la typologie du bâtiment : couverture tuiles, murs à ossature bois revêtus d'un bardage, ouvertures verticales avec volets à ventelles ...

**PORTEUR DE PROJET :** Propriétaire privé

Avant travaux



Après travaux



**CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI :** Édifice sur plan rectangulaire, élevé sur la hauteur de deux étages et couvert par une toiture à deux pans, entièrement bardé de planches. Par la simplicité du volume et des matériaux, la construction constitue un repère identitaire dans le paysage rural de la commune. Il est visible de la route et de l'autoroute A62.

Avant travaux



Après travaux



### **NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS / CORPS DE MÉTIERS :**

Le projet a été conçu par un architecte Benoît Farbos. Les travaux ont été réalisés par les entreprises :

- S.A.C.T. Desmarty (charpente),
- Venturin (menuiseries),
- Stojilkovic (volets coulissants),
- et Farbos (fermetures).

La toiture a été couverte en tuiles plates, à emboîtement mécanique, dites « de Marseille » vieilles, dont l'usage était courant sur les dépendances agricoles de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle et en particulier sur les séchoirs à tabac.

Les bardages sont en clins de mélèze raboté, essence de bois « naturellement durable » (c'est-à-dire qui ne nécessite pas de traitement pour bénéficier d'une classe d'emploi de niveau 3 - pièces soumises à la pluie- par rapport aux risques biologiques).

Des volets coulissants à lames de bois mobiles ferment et protègent les baies reproduisant les ventelles qui assuraient la ventilation du local pour le séchage des feuilles de tabac à l'air naturel.

**DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX :** 2009

**AIDES FINANCIÈRES :** Cette restauration a bénéficié d'une aide financière de la Fondation du Patrimoine (label fiscal).

### **GLOSSAIRE**

**Clins :** Les clins sont des lames de bois massif qui s'emboîtent par rainures et languettes. Elles sont utilisées pour un bardage en pose verticale ou horizontale.

Après travaux

